



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 22 (1923), p. 99-103

J. Antonin Jaussen

Inscription arabe du Khân al-Ahmar à Beïsân (Palestine).

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711622	<i>BIFAO 126</i>	
9782724711059	<i>Les Inscriptions de visiteurs dans les Tombes thébaines</i>	Chloé Ragazzoli
9782724711455	<i>Les émotions dans l'Égypte Ancienne</i>	Rania Y. Merzeban (éd.), Marie-Lys Arnette (éd.), Dimitri Laboury, Cédric Larcher
9782724711639	<i>AnIsl 60</i>	
9782724711448	<i>Athribis XI</i>	Marcus Müller (éd.)
9782724711615	<i>Le temple de Dendara X. Les chapelles osiriennes</i>	Sylvie Cauville, Oussama Bassiouni, Matjaž Kažnik, Bernard Lenthéric
9782724711707	????? ?????????? ??????? ???? ?? ???????	Omar Jamal Mohamed Ali, Ali al-Sayyid Abdelatif
???	????? ?? ??????? ??????? ?? ????????? ?????????????	
????????????	???????????? ??????? ??????? ?? ??? ??????? ??????;	

INSCRIPTION ARABE
DU KHÂN AL-AḤMAR À BEÏSÂN
(PALESTINE)

PAR

J. A. JAUSSEN.

La publication d'un document épigraphique provenant de Beïsan ne manque pas d'intérêt au moment où les fouilles, si habilement conduites par M. Fisher, montrent, avec l'évidence la plus claire, l'importance du site de cette ville dans l'antiquité. On peut lire dans la *Revue Biblique*, 1922, p. 111 et seq., l'exposé succinct fait par le Père Vincent des premiers résultats obtenus par les travailleurs infatigables décidés à arracher au sol les secrets de l'histoire et de la civilisation du passé. D'autres communications sur les découvertes plus récentes donneront satisfaction à une curiosité légitime et projettent un nouveau rayon de lumière sur le rôle historique de cette ville de passage, dans les temps anciens.

L'histoire de Beïsan a été fort bien résumée par le Père Abel, dans la *Revue Biblique*, 1912, p. 409 et seq. L'inscription que nous publions, encore inédite, du moins à notre connaissance⁽¹⁾, apporte une petite contribution à l'histoire de cette localité.

La pierre sur laquelle est gravée l'inscription est coupée en deux, et les deux morceaux, éloignés l'un de l'autre, ont été estampés séparément. La cassure a fait disparaître une ou deux lettres, mais sans porter préjudice au déchiffrement. La seconde ligne d'écriture se prolonge à droite et à gauche dans les

⁽¹⁾ Van Berchem devait avoir connaissance de cette inscription : il en cite quelques mots dans *C. I. A.*, p. 225, mais il ne l'a pas publiée. M. Guy, le sympathique sous-directeur du Dé-

partement des Antiquités en Palestine, s'est donné la peine de prendre un estampage de cette inscription et a eu l'extrême obligeance de me le communiquer.

oreillettes du cartouche. La lecture de ce texte, en caractères naskhy mam-louk, n'offre aucune difficulté spéciale. Longueur totale de l'estampage, 3 m. 20; largeur, 0 m. 60.



- (1) امر بانشا هذا الخان المبارك العبد الفقير الى الله تعالى الراجي عفوره سلار ابن عبد
الله
(2) الملكي الناصري المنصوري كافل الممالك الاسلامية كافة اعز الله انصاره واقفه وحبسه
وسببه على الصادرات والواردات من الناس جميعهم ابتغاء
(3) لوجه الله تعالى وطلباً رضا الله تعالى تقبل منه هذه الحسنة وذلك في مستهل جمادى الاولى
سنة ثمان وسبع مائة

(1) A ordonné la construction de ce khân béni le pauvre serviteur d'Allah, qui attend le pardon de son Seigneur, Salâr fils de Abdallah, (2) al-Maliky, an-Nâsiry, al-Manşoury, vice-roi de toutes les provinces musulmanes, — qu'Allah fortifie ses auxiliaires! — et il lui a constitué des waqfs et lui a immobilisé et consacré (des biens) sur tous les revenus de tous les habitants, désirant (3) la face d'Allah ta'âla, et demandant l'agrément d'Allah ta'âla : qu'il reçoive de lui ce bienfait. Cela a été au premier jour du premier Djumâda, l'an 708.

Ligne 1. — L'expression *al-'abd al-faqir ila Allah* est bien connue dans les inscriptions : elle dénote les sentiments du serviteur qui reconnaît son indigence et proclame le besoin qu'il a du secours d'Allah.

Ligne 2. — Le mot qui suit *islâmiyat* est presque effacé sur l'estampage : les vestiges des lettres apparents permettent de supposer la lecture *kâffatan* ou *bikâffatin* « en totalité ». Les trois verbes *سببه*, *حبسه*, *واقفه* se trouvent dans le même ordre dans des actes de waqf publiés dans *C. I. A.*, n° 252. Ils expriment la même idée avec une nuance attachée à la signification radicale de

chaque verbe : *awqafa* « rendre stable, établir un waqf, affecter définitivement un bien à une œuvre pie »; *ḥabbasa* « immobiliser »; *sabbala* « consacrer à une bonne œuvre », verbe dérivé de *sabil* « chemin et chemin d'Allah » (GOLDZIEHER, *Muhammed. Studien*, II, p. 391). Ici le pronom *h* se rapporte à khân auquel sont affectés les biens de la fondation. Ces biens destinés à l'entretien du khân seront pris sur les revenus de tous : على الصادرات والواردات من الناس جميعهم.

Originellement, chez les Arabes, le mot *aṣ-ṣâdirât* signifie les femmes qui montent de la source ou du puits après avoir rempli leurs outres; les *wâridât* sont celles qui descendent à l'eau (JAUSSEN, *Coutumes des Arabes*, p. 31). Dans l'usage littéraire, الواردون والصادرون désignent les allants et les venants. C'est ainsi qu'il faut traduire cette expression dans l'inscription du sabîl de l'émir Isma'îl (*C. I. A.*, n° 427 : الوارد (sic) منه السادر) « il ordonna que s'y abreuvât celui qui vient et celui qui s'en va, c'est-à-dire tout passant »).

Dans notre inscription, *aṣ-ṣâdirât* désignent apparemment les biens, les valeurs qui sortent du marché, ou mieux, du pays : nous disons les exportations. Les *wâridât* marquent les biens descendant, qui entrent au marché, les importations, au sens le plus large du mot.

Peut-être le décret atteint-il d'autres biens privés, les dépenses et les revenus des particuliers, requérant chaque citoyen de contribuer à l'entretien du khân. Et cette interprétation paraît s'appuyer sur les termes qui suivent : من الناس جميعهم « de tout le monde ». Le mot *djam'ihim* paraît sûr comme lecture.

Ligne 3. — Le mot *riḍa* se trouve à la cassure de la pierre, mais il peut se lire : تقبل منه, expression fréquente en épigraphie arabe : qu'Allah accepte, agréé de lui, de sa main. الحسنه désigne un bienfait : sur les *ḥusna* chez les Arabes, voir *Coutumes...*, p. 77 et seq.

La lecture de la date est certaine : le premier jour de djumâda premier, l'an 708.

Le fondateur du khân est Salâr fils d'Abdallah. Son père ne nous est pas autrement connu. Salâr prend les qualificatifs d'al-Maliky, an-Nâsiriy, al-Mansouriy. Les deux premiers se rapportent à al-Malik an-Nâsir Moḥammad ibn Qalaoun et le troisième atteste qu'il avait été serviteur de Qalaoun lui-même, appelé as-Sultân al-Mansour, qui régna de 678 à 689 de l'hégire.

En 693, al-Malik an-Nâsir Moḥammad ibn Qalaoun est intronisé pour la première fois à l'âge de 9 ans. Il reste un an au pouvoir, est ensuite déposé et remplacé par al-'Âdel Kutbagha et ensuite par al-Manşour Ladjîn.

Al-Malik an-Nâsir Moḥammad est remis sur le trône en 698 et y reste pendant dix ans, jusqu'en 708. A cette date, il démissionne et se retire à Kérak. Al-Malik al-Muzaffar Baybars le remplace pendant onze mois. Après ce laps de temps al-Malik an-Nâsir Moḥammad est replacé sur le trône pour la troisième fois et garde le pouvoir jusqu'à sa mort, en 741. Ce long règne fut glorieux pour l'Islam : le Sultan eut à soutenir la lutte contre les Tatars : il conquiert l'île d'Arwad et la ville de Malatiya. A l'intérieur du royaume, il laissa de nombreux monuments de son activité, à Jérusalem et à Hébron spécialement. Pour le seconder dans son œuvre, il eut deux émirs remarquables par leur capacité : Salâr et Sandjar. Disons un mot de Salâr, l'auteur de notre inscription.

Reconnaissons tout de suite que le document épigraphique du khân al-Aḥmar n'est pas le seul gravé en Palestine par Salâr : des inscriptions faites par lui sont déjà connues, sinon publiées, à Gaza, à Jérusalem et à Hébron. Dans l'inscription d'Hébron, actuellement en ma possession, datée de l'an 702, Salâr est نائب السلطنة المعظمة « vice-roi du grand saltanat »; ensuite il est nommé comme étant كفيل الممالكة الشريفة بالديار المصرية والشامية « gouverneur des provinces illustres dans les districts d'Égypte et de Syrie ».

Le terme *nâib* signifie à l'origine, le remplaçant, le substitut d'un vizir ou d'un autre employé. Le mot qui le suit et le détermine lui donne sa signification spécifique : remplaçant d'un gouverneur de province ou de forteresse. Lorsque *nâib* est suivi de *as-saltanat al-mu'azzamat*, il désigne le représentant du pouvoir royal, en général le vice-roi. De même lorsque *nâib* est suivi de *al-mamâlik aš-šâmiyat*, il s'applique en fait à un vice-roi. Sur l'inscription de son mausolée, au Caire, datée de l'an 703, on lit : sayf ad-dîn, Salâr, vice-roi du grand saltanat, al-Maliky, an-Nâsiry, al-Manşoury.

Le titre de كفيل وكافل est ordinairement porté par le vice-roi. D'après une inscription de Majdal près d'Asqalân, datée de l'an 700, Salâr est *kâfil al-mamâlik aš-šâmiyat*. Nous avons vu qu'il portait ce titre dans l'inscription d'Hébron, datée de l'an 702. Et notre inscription le montre comme *kâfil al-mamâlik al-islâmiyat kâffatan*.

Nous savons par l'histoire qu'au second avènement au trône d'al-Malik an-Nâsir Moḥammad, en 698 Salâr fut nommé نائب السلطنة « vice-roi du sultanat ». A la vice-royauté proprement dite il ajouta le pouvoir presque absolu en Syrie. Et en homme d'État, Salâr avait compris l'importance de Beisân comme lieu de passage : il y bâtit le khân pour abriter la nuit les nombreuses caravanes qui alimentaient le commerce entre la Syrie et l'Égypte.

J. A. JAUSSEN, v. p.

Jérusalem, octobre 1922.